



Compte-rendu

CDEN Lundi 28 septembre 2026

9h30 - Hôtel du département

**Engagé-es
au quotidien**

Présidé par Mme la vice-présidente du Conseil Départemental, en présence du Dasen, des représentants des maires, conseillers départementaux, DDEN, parents d'élèves et représentants des personnels.

Délégations des représentant-es des personnels :

- FSU (SNES et SNUIPP, 5/5) – déclaration préalable jointe
- UNSA (une cheffe d'établissement pour le second degré) – déclaration sur le bâti scolaire
- FO (1) – pas de déclaration
- CFDT – absente, pas de déclaration

Pour les parents d'élèves, la FCPE n'a pas pu siéger mais a adressé une déclaration concernant les conditions de rentrée et le soutien au collège Chateaudun.

Seule la FSU est intervenue dans les débats budgétaires et dans les dotations proposées par le département.

Concernant la rentrée, M. le Dasen reconnaît des postes non pourvus et des services difficiles, mais a tenu à saluer le bon état des collèges du département.

→ Dotations des collèges

Dotation en hausse à 2,5 millions d'euros pour les collèges.

La FSU a pointé une hausse des dotations en trompe-l'œil, surtout du fait d'une hausse des coûts de l'énergie (+ 32 %, confirmée par le Département). Et seulement 13 % pour les besoins éducatifs et pédagogiques.

La FSU a aussi relevé que le dispositif d'écêtement concernait désormais la moitié des collèges (6 sur 13), avec de fortes variations d'une année sur l'autre, et des établissements régulièrement écêtés.

Le Département a indiqué que des collègues n'utilisaient pas leur dotation.

La FSU a soulevé l'hypothèse que les équipes soient moins stables, avec des compléments de service ou des personnels stagiaires, contractuels, ce qui peut réduire la capacité à s'emparer des financements.

Pourtant, les besoins éducatifs sont bien réels.

Le CD a indiqué que les collèges pouvaient faire appel au fonds de réserve départemental.

La FSU s'est aussi étonnée de la baisse des crédits pour la classe relais départementale (18 % de la dotation en moins), alors qu'elle concerne les élèves les plus en difficulté.

VOTE des dotations pour l'année 2027 :

9 abstentions (dont 5 FSU)

10 pour

→ Questions du bâti scolaire

Le Conseil départemental a indiqué des études de végétalisation des cours (mais 6 à 800 000 euros par établissement), avec une première réunion prochainement. Il s'agit de définir des aménagements et des « dépenses raisonnables » sans pour autant caler des gros travaux à long terme. Il faudrait environ 20 millions d'euros pour cette adaptation, le CD n'en a pas les moyens (budget total de 198 M€, donct 98 % contraints par l'État).

M. le Dasen a précisé que les établissements se sont emparés des propositions d'équipements d'EDF (ventilateurs et climatiseurs), avec plus de demandes que de matériel.

Le Rectorat souhaite dans l'idéal la création de 2 salles fraîcheur (don climatisées) dans chaque établissement.

La FSU est intervenue pour indiquer que ces enjeux de bâti ne relevaient pas du confort, mais de question de santé : des élèves et des personnels ont fait des malaises, notamment lors des examens. Certes, on souffre de la chaleur dans des bureaux non climatisés, mais c'est sans commune mesure avec une salle de classe avec 30 individus à l'intérieur.

→ **Question de la carte scolaire**

Le Département a rappelé que la précédente tentative de sectorisation n'a pas vraiment abouti : petits changements à Belfort, mais pas probants. Mais les projections démographiques, à partir de l'étude Compass, nécessiteront concertations prochaines.

Le Dasen a indiqué une réflexion pluriannuelle, avec le rectorat et l'observatoire des dynamiques démographiques.

La FSU a rappelé que tout ne se résumait pas à la question démographique : pour Chateaudun, par exemple, il y a 50 % d'évitement. Le collège devrait être classé REP, avec les moyens nécessaires. C'est tout le contraire, avec notamment la perte d'un adjoint, moins de CPE et AED, des classes chargées, etc. Que les familles se détournent du collège, pour le privé devrait faire réagir.

Le Dasen a indiqué que ce classement REP ne pourrait pas se faire avant 2028.

→ **Question du financement du privé**

Le Conseil département a présenté les dotations pour le privé :

- 800 000 € au titre des subventions obligatoires (encadrées par la loi)
- 34 000 € d'aide à l'investissement (décision du département)

Le CD a précisé que les collèges privés coûtent moins cher que le public. Le CD a indiqué que les parents étaient libres de choisir leur école, et que le CD devait représenter tous les territoriaux.

Pour la FSU, les deux ne poursuivent pas le même objectif ce n'est pas le même objectif, seul le public est astreint à la mixité sociale, et permet de faire réellement société.

Séance levée à 11h.

Pour information → questions diverses posées par la FSU

1. Quelle(s) adaptation(s) du bâti scolaire et de l'organisation du travail, à court, à moyen terme, et à long terme, sont-elles prévues face à la répétition des vagues de chaleur ? Pour quel budget ?
2. Depuis plusieurs CDEN, la FSU alerte sur la carte scolaire (compétence du département) et la carte de l'éducation prioritaire (compétence de l'Etat). Les personnels et les familles ont besoin de visibilité. Pouvons-nous réunir l'ensemble des acteurs locaux pour aboutir à des constats partagés ?
3. Comme lors des précédents CDEN, la FSU demande de la transparence concernant le financement public des établissements privés sous contrat :

Quelle enveloppe et subventions aux collèges privés du département dans le budget 2027 ?

Quel est le montant des subventions non obligatoires versées aux établissements privés (en 2025 et en 2026) ?